



Notre site: <http://ugict-rt.reference-syndicale.fr>
Nous écrire: Org-Syndicale.cgt-Vx@renault-trucks.com

Au sommaire de ce numéro :

- SALAIRE: MOBILISONS NOUS !!!
- La violence au travail: Parlons-en.

SALAIRE: MOBILISONS NOUS !

La **CGT** et l'**Ugict CGT** porteront le résultat de leurs pétitions auprès de la direction le 20 Septembre pour le CSEC !!!

MOBILISEZ VOUS pour cette revendication !!

La **CGT**, dès les NAO, a communiqué sur l'iniquité de la répartition des richesses créées par notre travail. Cet écart a été exacerbé par l'inflation galopante que nous subissons tous.

Les mêmes qui s'enrichissent grâce à notre travail, spéculent sur l'énergie, les matières premières, etc... et tapent une fois de plus dans notre porte monnaie et dans les caisses de l'argent public, pour augmenter leur capital !

Les autres syndicats, y compris ceux ayant signé l'accord NAO 2022, nous ont rejoint sur cette revendication.

Si tous les salariés sont touchés c'est bien évidemment ceux en début de grille qui subissent de plein fouet l'augmentation des prix. Ce ne sont pas les primes gouvernementales aléatoires qui soulageront notre quotidien. L'augmentation des salaires est la seule solution viable et durable pour tous et pour notre système de protection sociale.

Le groupe annonce des volumes de vente en hausse, des résultats financiers à la hausse. Ces bons chiffres sont uniquement le résultat de NOTRE travail. Il est normal et décent qu'une juste partie revienne dans nos salaires.

Alors pour obtenir une nouvelle augmentation de salaire MOBILISONS-NOUS TOUS !!

Vous pensez que l'augmentation des salaires reste nettement insuffisante et qu'une nouvelle négociation s'impose, alors continuez à signer la pétition:

Lien: [RELANCER DES NAO en 2022](#)



La violence au travail: Parlons-en.

Depuis sa création, la **CGT** s'est engagée pour que cesse toute violence au travail. Ces derniers temps, la parole s'est libérée et cela a permis de mieux aborder les problèmes liés au sexisme.

- 10 viols ou tentatives de viol ont lieu chaque jour en France sur un lieu de travail.
- 30 % de harcèlement sexuel au travail, 80 % des femmes disent être victimes de sexisme au travail,
- 70 % des victimes disent ne pas en avoir parlé à leur hiérarchie directe.

Quand elles l'ont fait, 40 % d'entre elles estiment que le règlement leur a été défavorable (Elles ont été mutées, placardisées, voire licenciées).



VIOLENTOMÈTRE	ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL SAIN	ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL SEXISTE ET HOSTILE	HARCÈLEMENT SEXUEL	AGRESSIONS SEXUELLES	VIOLS
	<ul style="list-style-type: none"> Remarques et critiques acceptées Promotions pour les femmes comme pour les hommes Travail en confiance et autonomie Reconnaissance du travail Refus de relations extraprofessionnelles acceptées 	<ul style="list-style-type: none"> Commentaires sur votre apparence Parole coupée systématiquement Blague sur les « promotions canapé » Questions indiscrettes insistantes sur votre vie privée Blagues sexistes et sur les blondes Évocation de sexualité sans accord Mécontentement après votre refus d'être accompagnée Recherche systématique d'être seul avec vous 	<ul style="list-style-type: none"> Images à caractère pornographique visibles Regards insistants sur votre poitrine et vos fesses SMS ou mails sexuels sans accord Demande insistante d'un acte sexuel Hostilité liée au refus d'un acte sexuel 	<ul style="list-style-type: none"> Menaces professionnelles pour obtenir un acte sexuel Baiser forcé par surprise Toucher vos seins, fesses ou cuisses sans consentement 	<ul style="list-style-type: none"> Fellation ou pénétration forcée

REJOIGNEZ L'UGICT - CGT
La CGT des Ingénieurs Cadres et Techniciens

Découpez le "violentomètre" **CGT**. Estimez une situation que vous avez subie ou dont vous avez été témoin. Venez en parler avec un-e de vos représentant-es **CGT**.

La peur, la honte et la gêne doivent changer de camp !!

De simples réflexions, même exprimées sur le ton de la plaisanterie, peuvent blesser, vexer ou rendre mal à l'aise.

Oui il faut continuer de plaisanter, de se charrier et de rire. Il n'est pas question de n'exprimer que du politiquement correct, mais ne le faire que lorsqu'on est sûr que l'interlocuteur est bien sur la même longueur d'onde.

N'hésitez pas à intervenir et exiger des excuses, lorsque vous estimez qu'une parole ou un geste est allé trop loin.



NON!

Informez-vous sur ce sujet grâce au site dédié de la **CGT**:

<https://www.egalite-professionnelle.cgt.fr/>

Le 29 septembre tous et toutes mobilisés pour les salaires

✓
**COCHEZ
CETTE
DATE**

Les 10 mesures d'urgence de la CGT pour les salaires et le pouvoir d'achat :

1. Un SMIC à 2000 brut (15 € de l'heure) pour répondre aux besoins élémentaires incompressibles. Une augmentation automatique de toutes les grilles de salaires dans les branches, les entreprises et les administrations dès lors que le SMIC est réévalué (revendication CGT d'une échelle mobile des salaires). L'augmentation du point d'indice dans la fonction publique pour rattraper toutes les années de gel. L'ouverture ou la réouverture immédiate des négociations salariales dans les branches, les entreprises et les administrations pour l'augmentation générale des salaires ;
2. L'égalité professionnelle et salariale entre les femmes et les hommes pour éradiquer durablement cette discrimination. Nous demandons des sanctions vis-à-vis des entreprises ne respectant pas cette obligation. Selon l'Insee, l'écart de salaire demeure à 28,7 % ;
3. La reconnaissance des diplômes dès l'embauche, le paiement de la qualification à la même hauteur, quel que soit le secteur dans lequel on travaille ;
4. Un revenu de remplacement pour tous les privés d'emploi au minimum au niveau du SMIC. Actuellement, un chômeur sur deux n'est pas indemnisé ;
5. L'augmentation des pensions des retraités avec un niveau minimum égal de 2 000 € brut ;
6. Une allocation d'autonomie pour les étudiants et les jeunes en recherche d'un premier emploi et une augmentation des salaires pour les apprentis ;
7. L'encadrement à la baisse des loyers et le plafonnement de la quittance (loyer + charges) à 20 % du revenu des ménages ;
8. La baisse de la TVA à 5,5 % sur les produits de première nécessité, notamment l'alimentaire et l'énergie ;
9. La baisse des prix des carburants, en ponctionnant sur les revenus du capital des entreprises multinationales du secteur pétrolier ;
10. L'arrêt des exonérations de cotisations sociales et fiscales ainsi que le conditionnement des aides publiques aux entreprises.

Ces sujets vous intéressent, vous souhaitez en aborder d'autres, vous voulez agir pour les salarié-e-s, alors:

Adhérez à la l' Ugict-CGT (Lien)

pour un

progrès social pour tous

